

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES INTÉGRALES DE LA COMMUNE DE SAINTE-HELENE

CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Vendredi 4 octobre 2024	Date limite de publication dans la commune de l'arrêté portant convocation des électeurs.	Art L. 247 du code électoral
Vendredi 11 octobre 2024	Date limite d'inscription sur les listes électorales	Art L. 17
Entre le jeudi 24 octobre 2024 et le dimanche 27 octobre 2024	Réunion de la commission de contrôle des listes électorales	Art L. 19
Mardi 29 octobre 2024 Horaires du service	Ouverture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le 1 ^{er} tour des élections municipales partielles intégrales (préfecture de Vannes)	Art R. 127-2
Jeudi 31 octobre 2024 à 18h00	Clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le 1 ^{er} tour des élections municipales partielles intégrales (préfecture de Vannes)	Art L. 267
Jeudi 31 octobre 2024 à 18h00	Tirage au sort pour l'ordre des panneaux d'affichage	Art R. 28
Lundi 4 novembre 2024 à zéro heure	Ouverture de la campagne électorale officielle Mise en place des emplacements d'affichage	Article L. 47 A
Jeudi 14 novembre 2024 à 18h00	Date limite de notification à la mairie par les candidats de la liste des assesseurs et délégués qu'ils désignent.	Art R. 46 et R. 47
Samedi 16 novembre 2024 à zéro heure	Clôture de la campagne électorale pour le 1 ^{er} tour Début de l'interdiction de distribution de documents électoraux, de la diffusion au public de tout message ayant le caractère de propagande électorale et de la tenue de réunions électorales	Art L. 47 A Art L. 49
Samedi 16 novembre 2024 à 12h00	Délai limite de remise à la mairie, par les candidats, de leurs bulletins de vote	Art R. 55
Dimanche 17 novembre 2024	PREMIER TOUR DE SCRUTIN	
Lundi 18 novembre 2024	Ouverture de la campagne électorale pour le 2 nd tour	Article L. 47 A
Lundi 18 novembre 2024 Horaires du service	Ouverture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le 2 nd tour des élections municipales partielles intégrales (préfecture de Vannes)	
Mardi 19 novembre 2024 à 18h00	Clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le 2 nd tour des élections municipales partielles intégrales (préfecture de Vannes)	
Jeudi 21 novembre 2024 à 18h00	Date limite de notification à la mairie, par les candidats, d'une nouvelle désignation d'assesseurs et délégués	Art R. 46 et R. 47
Samedi 23 novembre 2024 à zéro heure	Clôture de la campagne électorale pour le 2 nd tour Début de l'interdiction de distribution de documents électoraux et de la tenue de réunions électorales	Article L. 47 A Art L. 49
Samedi 23 novembre 2024 à 12h00	Délai limite de remise à la mairie, par les candidats, de leurs bulletins de vote à destination des bureaux de vote	Article R. 55
Dimanche 24 novembre 2024	DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN	